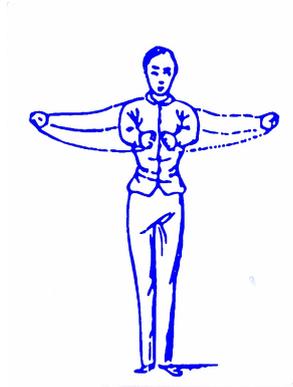


---

INSTITUT DU CHAMP FREUDIEN

**LA SECTION CLINIQUE  
DE  
CLERMONT-FERRAND**



**Session 2011-2012**

**La psychose ordinaire**

ASSOCIATION UFORCA-*Clermont-Ferrand*  
POUR LA FORMATION PERMANENTE

# La Section Clinique de Clermont-Ferrand

Sous l'égide  
du Département de psychanalyse de Paris VIII  
et de l'Institut du Champ freudien

L'association UFORCA-*Clermont-Ferrand*  
pour la Formation permanente

Clermont-Ferrand 1<sup>er</sup> semestre 2011

## Introduction

*par Jacques-Alain Miller*

Le diplôme de psychanalyste n'existe dans aucun pays au monde. Il ne s'agit pas d'un hasard ou d'une inadvertance : la raison en est liée à l'essence même de la psychanalyse.

On ne voit pas bien en quoi peut consister l'examen de la capacité à être analyste, puisque l'exercice de la psychanalyse est d'ordinaire privé, réservé à la confiance la plus intime accordée par le patient à l'analyste.

Admettons que la réponse de l'analyste soit une opération, est-ce à dire une interprétation, sur ce que nous appelons l'inconscient. Cette opération ne pourrait-elle pas constituer un matériel d'examen ? D'autant plus que l'interprétation n'est pas l'apanage de la psychanalyse et est même utilisée par des critiques de manuels, documents et inscriptions.

L'inconscient freudien se constitue seulement dans la relation de parole que j'ai décrite : il ne peut être validé en dehors de celle-ci et l'interprétation analytique est convaincante non en soi mais par les effets imprévisibles qu'elle suscite chez celui qui la reçoit, et dans le contexte même de cette relation. Il n'y a pas de porte de sortie.

Seul l'analysant pourrait attester alors la capacité de l'analyste, si son témoignage n'était pas altéré, souvent dès le début, par l'effet du transfert. Comme nous le voyons, le seul témoignage valable, le seul susceptible de donner une certaine garantie concernant le travail, serait celui de l'analysant « post-transfert » encore disposé à défendre la cause de l'analyste.

Ce que nous appelons ainsi « témoignage » de l'analysant est le noyau de l'enseignement de la psychanalyse, en tant que ce qui a pu se clarifier, dans une expérience essentiellement privée, est susceptible d'être transmis au public.

Lacan a institué ce témoignage sous le nom de « passe » (1967) et a défini l'enseignement dans sa formulation idéale, le « mathème » (1974). Entre les deux, une différence : le témoignage de la passe, encore chargé de la particularité du sujet, est limité à un cercle restreint, interne à un groupe analytique, pendant que l'enseignement du mathème, qui doit être démonstratif, est pour tous – (et, dans ce cas, la psychanalyse entre en contact avec l'université).

L'expérience est conduite en France depuis quatorze ans à Paris. Elle fut à l'origine de la création de la Section clinique de Bruxelles et de Barcelone, de Londres, Madrid et Rome, mais aussi en France, pour la première fois, à Bordeaux.

Il faut déterminer clairement ce qu'est et ce que n'est pas cet enseignement.

Il est universitaire, il est systématique et gradué, il est dispensé par des responsables qualifiés et conduit à l'obtention de diplômes.

Il n'est pas une habilitation lacanienne, que cela se situe à Paris, Rome, ou Bordeaux, que cela soit proposé par des organismes publics ou privés. Ceux qui y assistent sont appelés participants, terme préféré à celui d'étudiants, pour souligner l'importante initiative qu'ils devront prendre – le travail fourni ne sera pas extorqué : cela dépend d'eux, il sera guidé et évalué.

Il n'est pas paradoxal d'affirmer que les exigences les plus sévères concernent ceux qui se mesureront avec la fonction d'enseignants du Champ freudien, fonction sans précédent dans son genre : puisque le savoir se fonde dans la cohérence, trouve sa vérité seulement dans l'inconscient, en d'autres termes, dans un savoir dont personne ne peut dire « je sais ». Cela signifie que cet enseignement ne peut être exposé que s'il est élaboré sur un mode inédit, même s'il est modeste.

Il commence avec la partie clinique de cet enseignement.

La clinique n'est pas une science, elle n'est pas un savoir qui se démontre ; c'est un savoir empirique, inséparable de l'histoire des idées. En l'enseignant, on ne fait pas que suppléer aux carences d'une psychiatrie qui laisse de côté sa riche tradition classique pour suivre les progrès de la chimie, nous y introduisons aussi un élément de certitude (le mathème de l'hystérie).

Dans un même temps, les présentations de malades complèteront l'enseignement.

En conformité avec ce qui, autrefois, a été fait sous la direction de Lacan, nous avançons petit à petit.

*(Ce texte, transposé de l'italien, est « L'introduction à la Section clinique de Rome »)*

## La Section clinique de Clermont-Ferrand

Du Séminaire de Jacques Lacan (1953 – 1980, en cours de publication), on peut dire qu'il a assuré à lui seul la formation permanente de plusieurs générations de psychanalystes.

Cet enseignement, qui restitua et renouvela le sens de l'œuvre de Freud, inspire de nombreux groupes psychanalytiques. A l'origine de la création du Département de psychanalyse, il continue d'orienter son travail. L'Institut du Champ freudien se consacre à son développement.

*Le Département de psychanalyse* existe depuis 1968. Il fut rénové en 1974 par Jacques Lacan, qui resta son directeur scientifique jusqu'à sa mort en septembre 1981. Il fait aujourd'hui partie de l'Université de Paris VIII (Secrétariat : 2, rue de la Liberté, 93526 Saint Denis Cedex 02).

*L'Institut du Champ freudien* s'inscrit dans le cadre associatif. Il a pris la suite, en 1987, du Cercle de clinique psychanalytique (1976). Secrétariat : 31, rue de Navarin, 75009 Paris.

Après Barcelone, Madrid, Bruxelles et Rome, après Bordeaux, la Section clinique de Clermont-Ferrand est créée en 1992. Elle ne se situe pas dans le cadre d'un groupe psychanalytique, même si ses enseignants sont d'orientation lacanienne. Cette expérience nouvelle à Clermont-Ferrand, a pour but d'assurer un enseignement fondamental de psychanalyse, tant théorique que clinique, qui s'adresse aussi bien aux travailleurs de la « Santé mentale », psychiatres, médecins, psychologues, orthophonistes, éducateurs, infirmiers, etc., qu'aux psychanalystes eux-mêmes et aux universitaires, aux étudiants intéressés par ce savoir particulier.

Participer à la Section clinique n'habilite pas à l'exercice de la psychanalyse.

Une attestation d'études cliniques sera délivrée aux participants.

La prochaine session aura pour thème :

### « La psychose ordinaire »

Elle se déroulera d'octobre 2011 à juin 2012, elle est constituée d'un module, comprenant un séminaire théorique, un séminaire pratique, deux présentations de malades, un enseignement des présentations de malades et un séminaire de recherche.

Le séminaire de recherche avec l'ensemble des enseignants est ouvert aux participants. Ce séminaire aura lieu la veille de chaque regroupement, à 20h 30, au local d'UFORCA, d'octobre à juin.

Il est animé par les membres du CERCLE-UFORCA Clermont-Ferrand.

## Session 2011-2012

**Les enseignements auront lieu, tous les mois, de 9h à 16h 30,**

au local d'UFORCA,  
11, rue Gabriel-Péri – 63000 Clermont-Ferrand.

**Les samedis 1<sup>er</sup> octobre, 5 novembre, 26 novembre, 10 décembre 2011,  
14 janvier, 11 février, 17 mars, 28 avril, 12 mai, 16 juin 2012.**

9h à 10h 30 : Séminaire pratique,  
10h 45 à 12h 15 : Enseignements des présentations de malades,  
14h à 16h 30 : Conférence du séminaire théorique.



## Conférences ouvertes au public

**14h à 16h 30**

Cette année, trois conférenciers seront invités.

**Samedi 5 novembre 2011**

**Agnès Aflalo**

« Homme aux loups et la psychose normale »

**Samedi 26 novembre 2011**

**Hervé Castanet**

« Logique d'un désir mort. Sur un cas de mélancolie »

**Samedi 11 février 2012**

**Jacques Borie**

« Psychose ordinaire et style de vie »

## Présentations de malades

Les présentations seront faites par Michèle Astier, Jean-François Cottes,  
Simone Rabanel, Jean-Robert Rabanel et Jean-Pierre Rouillon.

### Au CHU, Service du Pr Llorca

de 15h à 17h, les mardis suivants :

4 octobre, 8 novembre, 6 décembre 2011.

3 janvier, 7 février, 6 mars, 3 avril, 15 mai et 5 juin 2012.



### Au CHS Sainte-Marie

11, avenue Franklin Roosevelt, 63000 Clermont-Ferrand.

Les Docteurs Didier Boussiron, Stéphane Lebret  
et Jean-Philippe Mangeon proposeront des patients de leurs services pour les  
présentations de malades au CHS Sainte Marie.

Ces présentations de malades auront lieu de 15h à 17h  
la veille des rendez-vous de la session 2010-2011 les vendredis suivants :

4 novembre, 25 novembre, 9 décembre 2011,

13 janvier, 10 février, 16 mars, 27 avril, 11 mai et 15 juin 2012.

## *Le séminaire théorique*

Dans la pratique quotidienne, que ce soit dans le social, dans les lieux de soins, dans les institutions ou dans le cabinet de l'analyste, nous rencontrons de plus en plus de situations cliniques qui ne présentent pas les caractéristiques de la psychose, mais qui pour autant ne semblent pas se ranger dans le cadre de la névrose. Il n'y a pas la présence d'un délire constitué qui organise la personnalité et ordonne le monde. Les phénomènes élémentaires se font discrets jusqu'à la disparition. On ne peut pas noter dans l'histoire du sujet, ce moment où son monde s'effondre, où la réalité se dissout dans le chaos et la catastrophe, avant que la construction d'un délire ne revienne lui donner un cadre même précaire. Il n'y a donc pas à proprement parlé de déclenchement, ce dernier venant signer l'entrée dans la psychose.

La situation ne se présente pas non plus sur le versant de la dissociation, du retrait, de la fragmentation et de la désagrégation. Elle ne se présente donc pas sur le versant de la schizophrénie. Pour autant, il n'est pas non plus possible de considérer qu'il s'agit d'une névrose. On ne retrouve pas en effet dans ces situations ce qui permet de reconnaître la névrose : la dimension de la relation à l'Autre, la primauté du symbolique et de l'imaginaire, l'insistance de la répétition. Surtout la dimension du sens et de la signification n'est pas au premier plan, ce qui laisse peu de place à l'efficace de l'interprétation. La dimension de la vérité s'efface au profit de la mise en œuvre d'un faire qui creuse inexorablement son sillon.

Ni le doute, ni l'insatisfaction ne peuvent rendre compte d'un désordre palpable qui s'éprouve dans la rencontre avec ces sujets. Le clinicien ne cesse alors de s'interroger sur la structure clinique, ne pouvant se décider à conclure entre psychose et névrose.

Cette question pratique et quotidienne que rencontre le clinicien et les travailleurs de la santé mentale ne peut recevoir de réelle réponse avec la transformation de la clinique psychiatrique que réalise la référence quasiment obligée aux critères diagnostiques du D.S.M. Elle ne peut non plus se résoudre sous les auspices de la primauté accordée aujourd'hui à la santé mentale aux dépens de la maladie mentale. La réduction de la dimension de symptôme à celle de trouble a pour seul résultat la promotion d'un apprentissage des conduites qui tente de résorber totalement la dimension de réel qui s'inscrit au cœur de l'existence du symptôme.

Résoudre cette question clinique est donc de première importance si l'on veut construire une clinique du XXI<sup>e</sup> siècle digne de ce nom qui ne recule pas devant le malaise de la civilisation et l'impossible à supporter.

Cela suppose un renouvellement de la clinique qui ne fasse pas table rase de la clinique classique, mais qui prenne en compte la capacité de création et d'invention propre aux sujets que nous rencontrons, création s'inscrivant non pas en réaction contre la maladie, mais dans la mise en forme même du symptôme.

Si la réalité du névrosé s'ordonne autour d'un point, le Nom-du-Père, qui lui donne sens et signification, la réalité du psychotique a cédé du fait de ne pas disposer de ce point fixe. C'est alors le délire qui vient, en un second temps, tisser sa toile au-dessus de ce trou. Pour ceux qui ne se présentent ni sur un versant, ni sur l'autre, Jacques-Alain Miller nous indique qu'un élément vient fonctionner à cette place, élément qui fait fonction du Nom-du-Père sans en avoir la stabilité, élément faisant également fonction de symptôme.

J.-A. Miller propose alors de considérer ces situations sur le versant de la psychose, dès lors qu'on ne peut se décider pour la névrose. Il leur donne le nom de « psychose ordinaire ». Il s'agit donc non pas d'entériner purement et simplement ce concept, mais plutôt de lui donner consistance à partir de l'expérience en dégagant les éléments qui peuvent nous permettre de le sérier. C'est ce que J.-A. Miller acte en 2008, lors d'un Séminaire anglophone, consacré à la psychose ordinaire.

Il nous indique que la clinique de la psychose ordinaire est une clinique fine, une clinique des petits signes, des petits indices, des plus et des moins. Il s'agit de repérer dans ces situations ce que Lacan appelle « un désordre provoqué au joint le plus intime du sentiment de la vie chez le sujet ».

Ce désordre peut aussi bien se cerner dans la relation sociale, dans la relation du sujet à son corps que dans le rapport à l'identification. Prendre acte de la façon dont le sujet résout de façon provisoire ou non, ce désordre, en se confondant avec son travail, en se réduisant à sa profession, en vouant son corps au morcellement, en le tatouant, en s'identifiant au déchet, c'est consentir à l'invention que le sujet a élaborée, construite pour échapper à la catastrophe qu'il ne cesse de côtoyer. C'est prendre acte de sa singularité tout en lui offrant la possibilité de rencontrer un partenaire qui a chance de répondre.

Il s'agira donc pour nous cette année, de nous enseigner de cette clinique de la psychose ordinaire, clinique qui s'élabore au jour le jour en s'enseignant de la façon dont chacun peut border le désordre qui est au cœur de son existence.

## *Le séminaire pratique*

Ce séminaire offre la possibilité aux participants d'exposer un cas de leur pratique et de le questionner à la lumière de l'orientation lacanienne de la psychanalyse. C'est un moment important et apprécié.

La possibilité d'entretiens préalables, avec un enseignant de son choix, est offerte à chaque participant engagé dans ce travail, pour la mise en forme et la construction du cas choisi.

Ce séminaire, articulé au thème de la session et à la problématique qu'elle traite, est l'occasion de cerner les questions cliniques rencontrées, voire les problèmes dans la mise en jeu des pratiques comme pratique de la parole.

Selon les indications de Jacques-Alain Miller, les indices de la psychose ordinaire sont à rechercher dans « un désordre provoqué au joint le plus intime du sentiment de la vie chez le sujet » (Cf. J. Lacan, *Ecrits*, « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose »). Il situe ces indices dans une triple externalité : sociale (débranchement, hyper-investissement), corporelle (pratique de marquage, failles du rapport au corps), subjective (indices de vide, de vague, d'identification à un objet de déchet).

Autant d'éléments que les participants pourront recueillir à partir de leur pratique pour leurs exposés.

Afin que tous les participants se sentent plus directement concernés par le séminaire pratique, il est rappelé que les pratiques autres que cliniques peuvent y prendre place pour interroger leur rapport à la psychanalyse.

## *Enseignement des présentations de malades*

La Section clinique de Clermont-Ferrand permet à ses participants d'assister aux présentations de malade et de s'en enseigner. Elles sont organisées dans les services de psychiatrie du CHU et du CHS Ste-Marie, intéressés par cet apport clinique. Ce module de formation se déroule en deux temps : la présentation dans le service étant suivie d'une reprise dans les enseignements de la session.

Le dispositif de la présentation consiste en un entretien d'un psychanalyste avec un patient proposé par un médecin du service. L'entretien se déroule devant une assistance composée de soignants et de participants de la Section clinique. L'assistance est rigoureusement silencieuse et attentive. Chacun peut prendre des notes.

La présentation se déroule sans protocole ni questionnaire, avec la seule offre de dire et une attention orientée par les principes analytiques. Ainsi, c'est moins le trajet du patient qui retient notre attention que la façon dont le sujet, dans l'effort qu'il fait pour le relater, déploie une énonciation singulière. Qu'entendons-nous alors au-delà du sens commun de son histoire ? Quels sont les points d'achoppement, de réticence, de décrochage ? Qu'est-ce qui sous-tend le récit de cette tragédie humaine ? Quelle position subjective ? Quel rapport au signifiant ? Quelle jouissance ? Quelles impasses ? Quelles solutions le patient a-t-il pu trouver dans le passé ? Quels nouages et dénouages sont à l'œuvre ? etc.

La liste des interrogations ne saurait être exhaustive car elle varie dans chaque cas. Les questions sont nombreuses et non programmables car ce n'est pas la chaîne des déterminations familiales, sociales, médicales ou autres qui nous guide, mais la langue de celui qui nous parle. Pas de standard donc, ni de savoir préétabli, mais l'imprévu d'une rencontre qui se distingue du traitement psychanalytique en tant que tel d'être réduite à un entretien unique.

La surprise est au rendez-vous lorsque le patient se saisit de l'offre qui lui est faite pour transmettre à l'assistance l'expérience qui est la sienne et le savoir qu'il a forgé de son cas. Cette transmission est la base de l'enseignement des présentations de malade.

La présentation est suivie immédiatement d'un échange avec les personnes présentes, notamment l'équipe médicale. Dans un second temps, le déroulement de la présentation est repris dans l'enseignement de la Section clinique à partir du compte-rendu effectué par deux des participants présents, et prolonge la discussion qui s'est déroulée dans le service hospitalier. L'enseignement des présentations de malade constitue un lieu de formation et de transmission clinique précieux qui résonne avec les enseignements pratique et théorique.

## Secrétariats des Antennes et Sections cliniques (Francophonie)

### Section clinique

à Aix-Marseille : 5, rue Vallence, 13008 Marseille

à Bordeaux : 15, place Charles Gruet, 33000 Bordeaux

à Bruxelles : 51, square Vergote, 1030 Bruxelles

à Clermont-Ferrand : 32, rue Blatin, 63000 Clermont-Ferrand

à Lyon : 4, avenue Berthelot, 69007 Lyon

à Nantes : 1 square Jean-Heurtin - 44000 Nantes

à Nice : 25, rue Meyerbeer, 06000 Nice

à Paris-Ile-de-France : 5, rue Bourdon, 75006 Paris

à Rennes : 2, rue Victor Hugo, 35000 Rennes

à Strasbourg : 4, rue du Général Ducrot, 67000 Strasbourg

#### En collaboration :

à Paris-Saint-Denis (Université Paris VIII) : 118, rue Turenne, 75003 Paris

### Antenne clinique

à Brest-Quimper : 7, rue de l'Île de Sein, 29000 Quimper

à Prémontré : 11 bis, avenue de Dublin, 80090 Amiens

à Dijon : 19, place Darcy, 21000 Dijon

à Gap : 5, rue Vallence, 13008 Marseille

à Grenoble : 4, avenue Berthelot, 69007 Lyon

à Liège, Mons, Namur : Square Vergote, 51-B, Bruxelles

à Rouen : 20, rue Victor Morin, 76130 Mont Saint-Aignan

### Collège clinique

à Lille : 65, rue de Cassel, 59000 Lille

à Montpellier : 7, rue Labbé, 34000 Montpellier

à Toulouse : 10, rue de Bouquières, 31000 Toulouse.

### Programme d'études cliniques

à Angers : 5, rue David d'Angers, 49100 Angers

## SECRETARIAT

Les inscriptions et les demandes de renseignements concernant aussi bien l'organisation pédagogique qu'administrative doivent être adressées à :

Section clinique de Clermont-Ferrand

32, rue Blatin,

63000 Clermont-Ferrand

(Tel : 04 73 93 68 77).

Adresse du site internet

<http://www.sectionclinique-clermont-ferrand.fr>

## CONDITIONS GENERALES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Pour être admis comme participant de la Section clinique, il n'est exigé aucune condition d'âge ou de nationalité.

Il est, par contre, recommandé d'être au moins du niveau de la deuxième année d'études supérieures après la fin des études secondaires. Des demandes de dérogation peuvent cependant être faites auprès de la Commission d'organisation.

Les admissions ne sont prononcées qu'après au moins un entretien du candidat avec un enseignant.

Le nombre des places étant limité, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des demandes.

**SECRETARIAT**

32, rue Blatin  
63000 Clermont-Ferrand

**COORDINATION**

Jean-Robert Rabanel

**ENSEIGNEMENTS**

Michèle Astier, Gabriel Chantelauze, Jean-François Cottes,  
Christian Fontvieille, Françoise Héraud, Michel Héraud,  
Jacques Lacourt, Jean-Robert Rabanel, Simone Rabanel,  
Jean-Pierre Rouillon, Alain Vivier.

**DIRECTION**

Jacques-Alain Miller